

N/Réf : SH/MM/TJ/EA/08/2021/ 278

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur une situation qui va durablement impacter notre économie insulaire : la problématique de la flambée des prix des matériaux et l'augmentation exponentielle du fret maritime.

En un an, d'avril 2020, date du premier mois entier de confinement généralisé, à avril 2021, le prix des matières premières importées (alimentaire, agroindustriel, minéral) a augmenté en moyenne de 25,2%.

Ce phénomène est amplifié dans les territoires ultramarins du fait de leur singularité caractérisée par un éloignement des marchés européens, une zone de chalandise restreinte et une distorsion de concurrence des pays ACP.

Nous sommes un marché de 860 000 consommateurs qui luttons à armes inégales contre un marché indioocéanique de 2 milliards de consommateurs.

Le résultat est sans appel. À La Réunion, une enquête de la CPME révèle une situation difficile en termes d'approvisionnement. En effet, 59% des entreprises toutes catégories confondues sont impactées par la hausse des prix des matières premières.

Dans les secteurs de l'industrie et la construction, 69% des entreprises, rencontrent des difficultés d'approvisionnement, ce qui aura des incertitudes sur la construction de logements dans une île déjà carencée

Les entreprises automobiles annoncent ne plus pouvoir honorer leurs commandes en raison de la pénurie de matière électronique. Les coopératives animales annoncent une augmentation de 25% des denrées pour les animaux déstabilisant prochainement les filières animales.

Toutes ces tensions résultent certes d'un déséquilibre à l'échelle mondiale entre la demande et l'offre des matières premières, en particulier de la capacité de la Chine à capter une forte part de la production de matériaux.

Dans les faits, notre Département Ultramarin aura à subir une explosion des prix ce qui posera la question de son acceptabilité pour le consommateur final, dans une île avec un PIB par habitant inférieur à l'Hexagone (22 300 euros par habitant contre 33 960).

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Cette double problématique de l'augmentation des prix et des difficultés d'approvisionnements viendra perturber durablement la relance de notre économie. Des entreprises sont menacées de faillite.

En votre qualité de Premier ministre, je vous sollicite afin d'accompagner nos entreprises et d'amener la protection de notre souveraineté économique par la prise en compte par l'État des surcoûts du fret maritime.

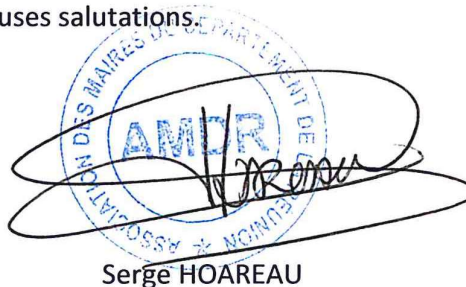
Ces surcoûts liés à l'éloignement peuvent être soutenus financièrement par l'Union Européenne dans le cadre de l'article 349 du TFUE et conformément à la jurisprudence Mayotte de la CJUE de 2015.

Enfin, je demande l'intervention de l'État sur la situation de quasi-monopole dont bénéficient les 3 compagnies maritimes implantées à La Réunion, CMA CGM, Maersk-Line et MSC, leur permettant d'imposer leurs conditions de vues.

Ainsi, pour 130 000 conteneurs importés, 25 000 repartent chargés, amplifiant la situation de tension d'approvisionnement de notre territoire.

L'intervention de l'État irait dans le bon sens d'une stratégie d'un grand port maritime pour faire rayonner La Réunion dans l'Océan Indien.

Comptant sur votre engagement pour la défense de la France d'Outre-mer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, mes respectueuses salutations.



Serge HOAREAU